

# COMMISSION ÉPISCOPALE DES AFFAIRES SOCIALES

## Rapport d'activités 2007-2008

Le rôle de la Commission épiscopale des affaires sociales est d'assister les évêques dans la proclamation de l'Évangile et l'application de l'enseignement social de l'Église au moyen d'activités favorisant la justice et la transformation de la société. Par exemple, elle se préoccupe de la paix dans le monde, du respect de l'intégrité de la création, de la pauvreté, des droits de la personne et d'autres questions qui relèvent de sa mission.

Depuis l'Assemblée plénière de 2007, la Commission a tenu quatre réunions entre octobre 2007 et juin 2008. Lors de ces rencontres, la Commission s'est penchée sur différents enjeux, autant nationaux qu'internationaux dont nous présentons les faits saillants. Certains problèmes régionaux furent aussi évoqués, à savoir l'augmentation du coût de la vie dans les provinces de l'Ouest qui connaissent un grand essor économique, et les difficultés que vivent les agriculteurs, tant dans l'Ouest canadien qu'au Québec.

De façon statutaire, la Commission met sous surveillance des dossiers majeurs en matière de justice sociale. L'étude de ces dossiers ne conduit pas toujours à des interventions précises, mais permet de les documenter en vue d'une intervention. Par exemple, la question de l'immigration, les questions économiques, la responsabilité des corporations canadiennes dans leurs activités à l'étranger, les droits des peuples autochtones et la peine de mort. Plusieurs de ces dossiers sont traités à l'intérieur des coalitions œcuméniques auxquelles la CECC participe<sup>1</sup>.

### 1) La lettre pastorale sur l'environnement

En juin 2007, les membres de la Commission ont entamé la création d'un document sur l'environnement qui fut publié en février 2008, et intitulé : *Notre rapport à l'environnement : le besoin d'une conversion*. Le cœur du message est un appel à renouer des liens qui furent rompus avec Dieu, la nature et nos semblables, et à changer notre mode de vie. En plus d'avoir été distribuée dans tous les diocèses du Canada, ainsi que dans les médias d'affaires religieuses et le site Internet de la Conférence, la lettre fut également publiée dans le numéro 2400 de *La Documentation catholique*.

### 2) La guerre en Afghanistan

Les membres de la Commission ont tenu à rappeler que la nature de la mission canadienne en Afghanistan ne devrait pas être offensive mais défensive, c'est-à-dire qu'elle viserait à protéger la population afghane et les coopérants internationaux qui construisent les infrastructures nécessaires au développement et à la stabilisation du pays.

---

<sup>1</sup> Voir la lettre pastorale sur l'immigration et la protection des réfugiés *Car nous ne sommes devant toi que des étrangers et des hôtes*, 2006. À propos des compagnies minières canadiennes à l'étranger, rappelons les luttes du Cardinal Rodriguez, au Honduras, et de Mgr Ramazzini, au Guatemala.

De plus, comme l'a rappelé l'ancien président de la CECC, Mgr André Gaumond, lors du discours inaugural de l'Assemblée plénière de 2007, « il n'y aura pas de paix en Afghanistan sans qu'un réel processus de paix n'implique toutes les parties en cause, et le Canada devrait en être le grand promoteur. »

### **3) La pauvreté**

Durant leur mandat, les membres de la Commission épiscopale des affaires sociales ont suivi de très près le problème de la pauvreté. À l'occasion d'une réunion tenue en février 2008, la Commission a accueilli M. Mario Dion, responsable diocésain de la pastorale sociale de l'archidiocèse de Gatineau. La présentation de M. Dion, intitulée *Une loi contre la pauvreté, cinq ans après...Bilan*, a porté sur le problème de la pauvreté au Québec dans un processus complexe de changements de la société. Étant donné le caractère national de la Commission, ses membres ont discuté de la possibilité d'examiner le problème de la pauvreté en menant une étude comparative entre les provinces. Les membres de la Commission ont émis le souhait que leurs successeurs continuent de se pencher sur ce problème.

### **4) Élections fédérales**

Dans l'éventualité d'un déclenchement d'élections fédérales, les membres de la Commission ont proposé la rédaction d'un guide pastoral pour les électeurs qui s'inspirerait de celui publié lors des élections de 2004. Ils souhaitent un document concis qui porterait sur le respect de la vie, l'écologie et la pauvreté. Ce document sera publié dès le déclenchement des élections.

### **5) KAIROS**

Le partenariat œcuménique avec l'organisme œcuménique KAIROS dans le domaine de la justice sociale constitue un chantier important pour la Commission. Cet organisme est engagé dans plusieurs sphères d'activités et fonctionne en collaboration avec ses membres. Pour la CECC, la participation à KAIROS requiert des ressources financières et humaines qui sont actuellement limitées. La contribution financière annuelle de l'ensemble des membres a diminué de 8 à 10%. Celle de la CECC a été réduite à 100 000\$ par année. Pour KAIROS, sa viabilité financière est un enjeu réel et une préoccupation à l'égard de l'avenir de ses activités.

Dans le contexte des difficultés financières ressenties par toutes les Églises, la recherche par KAIROS d'un financement externe pose des défis sur la spécificité religieuse de l'organisme. Cette question a été étudiée lors d'une rencontre élargie du Conseil d'administration de KAIROS à laquelle Mgr James M. Wingle, cotrésorier de la CECC, a participé.

En ce qui concerne les projets d'intérêts pour la CECC, mentionnons le projet *Sabbath Carbon* (Le sabbat du carbone) qui consiste en l'envoi d'une délégation de KAIROS sur l'énergie en Alberta du 19 au 29 mai 2009, afin d'examiner la question des

sables bitumineux. La CECC a convenu d'y participer activement avec les chefs religieux locaux impliqués dans ce projet.

De plus, l'importance de la présence de catholiques francophones au sein de KAIROS et le travail sur des dossiers communs avec le Québec est actuellement à l'étude, en plus du chevauchement de certaines activités entre KAIROS et le Conseil canadien des Églises, et l'éventuelle participation des Baptistes à KAIROS.

Enfin, les membres de la Commission s'accordent pour que celle-ci continue à suivre de près les sujets traités par KAIROS. Tout en suggérant que nos relations avec KAIROS puissent être soumises à des réflexions et à de nouvelles approches, la Commission souhaite maintenir des liens solides avec ses partenaires œcuméniques au nom d'une tradition profondément enracinée dans l'histoire de la CECC.

## **6) Comité des droits humains de la CECC**

En avril 2008, Mgr Roger Ébacher, en tant que président du Comité des droits humains de la CECC, a écrit une lettre au Président de la République du Guatemala à propos de menaces de mort proférées contre l'évêque de San Marcos, Mgr Alvaro Ramazzini.

La Commission a étudié le fonctionnement du Comité des droits humains. La flexibilité et la rapidité de son processus sont appréciées, et la Commission recommande que l'on conserve cette formule d'intervention.

## **7) Interventions catholiques en rapport à la réunion des chefs de gouvernement du G8**

La Commission a été consultée par le Bureau de direction de la CECC au sujet de la participation de la CECC à deux activités en relation avec la réunion des chefs de gouvernement du G8, qui a eu lieu au Japon, en juillet 2008.

Les membres de la Commission ont pris connaissance d'un projet de lettre proposé par le Groupe des conférences épiscopales catholiques des pays du G8. Ce projet de lettre devait être signé par le Président de chacune des Conférences. La Commission, après l'avoir étudié, y a donné son appui, et a recommandé au Président de la CECC de la signer au nom de la Conférence.

De plus, le Conseil canadien des Églises a participé à une rencontre internationale de chefs interreligieux en marge du Sommet du G8. Mgr V. James Weisgerber y a été invité et s'est rendu à Hokkaido au Japon comme membre de la délégation canadienne. La Commission a pris connaissance du projet de déclaration et a formulé ses suggestions, particulièrement en ce qui a trait à la promotion des Objectifs du Millénaire sur la pauvreté.

## **8) Bureau Justice, paix et missions**

Depuis le début du mois de juin 2008, un nouveau conseiller principal travaille au Bureau Justice, paix et missions. Il s'agit de M. François Poitras. Il détient un doctorat civil et ecclésiastique de l'Université Saint-Paul à Ottawa, une licence en théologie du Collège dominicain de philosophie et de théologie à Ottawa, ainsi qu'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université de Montréal. Il a travaillé comme conseiller externe en éthique pour l'hôpital Élisabeth Bruyère, et enseigné à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa sur les soins palliatifs et le rapport entre la religion et la santé.

La Commission épiscopale des affaires sociales

Mgr Roger Ébacher, président  
Mgr Brendan O'Brien  
Mgr Bertrand Blanchet  
Mgr Daniel Bohan

Consulteures :

Mme Élisabeth Garant, du Centre Justice et foi, Montréal  
Mme Mary Durran, de Développement et paix, Montréal

Personnel :

M. Benoît Bariteau, secrétaire général associé, et Secrétaire de la Commission  
M. François Poitras, conseiller principal, Bureau Justice, paix et missions  
Mme Tracy Blain, conseillère, Bureau Justice, paix et missions  
Mme Monique Chabot, secrétaire